

SYNDICAT SUD Traitement-Messagerie-Transport
25/27 rue des envierges 75020 Paris
Téléphone : 01 44 62 12 35 - fax : 01 44 62 12 43
sudtmt@sudptt.fr

Union syndicale Solidaires
144 Boulevard de la Villette - 75 019 Paris
tel : 01 58 39 30 20 - fax : 01 43 67 62 14
<http://www.solidaires.org/>



Solidaires...
Unitaires...
Démocratiques.

Le Briard déchaîné

VOTEZ
Sud



NOVEMBRE 2018

Journal de la section *Sud* du CNAP

N°6

Toutes les infos syndicales sur le site www.sudtmt.org
et sur : <https://www.facebook.com/SUD-CNAP-Brie-1632690163613943/>

E
D
I
T
O

Du 3 au 6 décembre prochain se dérouleront les élections professionnelles à La Poste. Ce vote est important car il définira, pour les 4 années à venir, la représentativité des organisations syndicales, que ce soit au niveau national, à la DRLOI ou encore au CNAP.

Dans un contexte de suppressions d'emplois massives, de réorganisations permanentes, d'attaque contre nos métiers, de répression, il est important de soutenir la démarche syndicale combative qu'incarne le syndicat SUD.

SUD a systématiquement combattu toutes les attaques de la direction, a soutenu les luttes des postiers, et a accompagné les collègues dans leurs démarches juridiques (comme le Complément Poste par exemple). SUD se veut porteur d'un syndicalisme de terrain, à l'écoute des préoccupations et revendications des collègues. Contre tous les mauvais coups à l'oeuvre dans le monde du travail, de La Poste, du gouvernement comme du patronat, SUD décrypte l'information, porte les revendications et soutient les luttes des personnels.

Depuis le rattachement du CNAP à la DRLOI, SUD s'est efforcé d'être au plus près de chacun-une d'entre vous. De manière systématique, nous avons fait remonter à la direction les difficultés individuelles et/ou collectives rencontrées sur le centre.

Dans un contexte particulièrement difficile pour les postier-e-s, il est important de voter pour les listes SUD, afin d'avoir des élu-e-s combatif-ve-s qui défendront avec force et conviction nos emplois, nos conditions de travail et toutes les revendications du personnel dans les instances locales (CHSCT du CNAP), départementales et nationales (Comités Techniques), ou encore dans les Commissions Paritaires (CAP, CCP).



Du 3 au 6 décembre, je vote SUD !



Les militant-e-s de SUD se sont appliqué-e-s, depuis le rattachement fin 2013 du CNAP à la DRLOI, à défendre les intérêts de tous les agents du centre, que ce soit à titre individuel ou collectif. Vous avez été d'ailleurs de plus en plus nombreux-ses à nous solliciter durant cette mandature. Nous n'avons pas à rougir de nos actions, même si on peut toujours mieux faire. Petit rappel...



SUD a été moteur de l'intersyndicale sur le boycott de la cantine. Grâce à ce dernier, nous avons obtenu une amélioration de l'offre culinaire et du prix. Tout cela reste fragile et nous continuons à agir pour la qualité et la diversité des menus proposés.

L'acharnement de SUD a également permis de négocier un avenant à l'accord sur les horaires de travail au CNAP, incluant la prise en compte des horaires de nuit dans le calcul de la Durée Hebdomadaire du Travail. L'effet rétro-actif de cette mesure a touché de nombreux-euses collègues, leur permettant de récupérer des dizaines d'heures, voire plus d'une centaine pour certain-e-s.

Les victoires successives aux Prud'hommes dans les dossiers complément poste défendus par SUD ont permis de colmater le préjudice subi pour les collègues nous ayant fait confiance. Notre avocat a encore défendu récemment les dossiers de collègues du CNAP devant la cour de cassation. Nous devrions avoir une réponse définitive sur ces dossiers le 19 décembre. Nous continuerons donc à intervenir, dès que nécessaire, pour défendre les intérêts collectifs et individuels de chacun-e.



Nous avons déclenché, avec notre questionnaire sur le mal-être au travail, un audit externe confirmant le malaise existant chez une partie du personnel. Les problèmes, pour autant, sont loin d'être réglés. Le manque criant d'effectif atteint un niveau critique dans la plupart des services et replonge nos collègues dans une situation anxiogène que l'on pensait derrière nous.

SUD est intervenu auprès de la DRLOI pour que cette dernière respecte l'accord «Un avenir pour chaque postier». Cela a permis à chaque postier-ère arrivant au CNAP et venant d'un autre secteur de La Poste (ex : courrier) de toucher une prime de changement de métier de 350 euros. Nous venons également d'obtenir le dégel des RAP du second semestre que la direction voulait faire.



Nous avons répondu présent à chaque demande de collègue pour les accompagner devant la direction locale ou encore à la DRLOI afin de les assister pour des ruptures conventionnelles de contrat ou encore des procédures disciplinaires.

Les syndicats sont des outils de défense mis à la disposition des salarié-e-s. Plus ils sont affaiblis, plus nos droits reculent. SUD, par son action quotidienne, a fait la démonstration que vous pouviez compter sur ses militant-e-s. Et à SUD, pas d'obligation d'adhérer avant toute aide ou conseil. La confiance que vous nous avez accordé doit se traduire maintenant dans votre vote. En choisissant massivement SUD du 3 au 6 décembre, vous nous donnerez plus de poids pour encore mieux vous défendre.

Votez la différence, Votez SUD !

Du 3 au 6 décembre, à La Poste, nous sommes appelé-es à élire nos représentant-e-s aux CAP/CCP et aux comités techniques. Cette élection servira également à mesurer la représentativité des différentes forces syndicales pour les 4 années à venir. Il y aura donc 4 votes.

2 votes (1 local et 1 national) aux élections aux comités techniques.

Les représentant-es syndicaux aux Comités Techniques sont élu-es à la proportionnelle directement par les postier-es. Ces comités techniques sont consultés chaque fois qu'il y a une réorganisation ou encore sur la formation et le développement des compétences, l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations...

Au plan local comme au plan national, c'est l'occasion avec SUD de dire non aux projets de réorganisations qui détruisent l'emploi, créent de la précarité ou dégradent les conditions de travail. Nos élu-es sont aussi les porte-voix des revendications et de la colère du personnel.

Cette élection déterminera également la représentativité des organisations syndicales au niveau local (CNAP), NOD (DRLOI) et national (La Poste). Ce principe est issu de la position commune adoptée par le MEDEF, la CGT et la CFDT en 2008. Depuis, en droit privé, seuls les syndicats dépassant le seuil de 10% aux élections professionnelles sont représentatifs. Plus SUD aura de voix lors de ces élections, plus nous aurons de représentant-e-s dans les différentes instances pour faire entendre la voix des collègues.



Les résultats serviront aussi à désigner vos représentant-es aux Comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHS-CT). Cette instance est présente également au niveau local, comme au NOD ou au national. Constitué dans tous les établissements d'au moins 100 salariés, le CHS-CT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail.

2 votes (1 local et 1 national) aux élections aux commissions administratives paritaires (CAP) et aux commissions consultatives paritaires (CCP).



Comme pour les élections CT, il y a deux niveaux de vote : national et local (votre direction). Ces instances traitent les questions d'ordre individuel : discipline, appréciation, refus de temps partiel, inaptitude, etc... Pour défendre au mieux les agents, les élu-es SUD s'efforcent de prendre contact avec les agents concernés. Élire des représentant-es SUD, c'est aussi la garantie de ne pas faire siéger de simples béni-oui-oui face à des directions qui utilisent de plus en plus les CCP pour supprimer des emplois. On retrouve cette même attitude au niveau des CAP nationales où des révocations sont de plus en plus souvent proposées pour des faits qui ne les justifient pas. Avoir des élu-es SUD dans ces instances, c'est la certitude que vos représentant-es s'opposeront à une politique qui utilise les CAP-CCP comme des variables d'ajustement de l'emploi.

Un vote pour marquer votre différence

Régulièrement, vous croisez les militant-es SUD, vous les appréciez pour leurs compétences, leur pugnacité face aux patrons. Dans cette période d'attaques tout azimut contre les salariés de La Poste, tant sur nos conditions de travail que sur notre pouvoir d'achat, et plus largement par un gouvernement qui nous saigne, il est important de renforcer le syndicalisme radical.

Voter SUD, c'est accroître son poids vis-à-vis de la direction de La Poste. Mais c'est aussi renforcer la place de SOLIDAIRES au plan national et régional face au gouvernement.

LES CANDIDATS SUD POUR LA DRLOI

Commission n°2 CCP

-EL HABIB Elyès ACC31 BONNEUIL PFL
 -GEHIN Michel ACC32 ROISSY HUB PIC
-DUHAMEL Régis ACC31 BRIE COMTE ROBERT
 - PENNEQUIN Patricia ACC33 LILLE CSR

Commission n° 3 CCP

-MENDY Patrick ACC22 VLG AT
 -JEANVILLIER Patricia ACC22 ROISSY HUB PIC
 -LEMBLETIN Olivier ACC21 BONNEUIL PFL
-JOINT Marie-Laure ACC21 BRIE COMTE ROBERT

Commission n°4 CCP

-MOLEDO José ACC13 BONNEUIL PFL
 -BUTTIGIEG Séverine ACC13 ROISSY HUB PIC
 -MOINET Pascal ACC13 BONNEUIL PFL
-THAO Diane ACC13 BRIE COMTE ROBERT

Commission n° 3 CAP

Groupe 1 (CAPRO)

-LAGUERRE Laurent ROISSY HUB PIC
-LAMBERT Valérie BRIE COMTE ROBERT

Commission n°4 CAP

Groupe 1 (ATGS)

-LE FAUDER Mickaël BRIE COMTE ROBERT
 -PERROT Albert BONNEUIL PFL

Groupe 2 (ATG2)

-CREMEL Alain ROISSY HUB PIC
 -BAENA Jean-Marc AT BOIS D'ARCY
 -LAGOGUEY Lionel ROISSY HUB PIC
 -RAVRY Daniel BONNEUIL PFL

Groupe 3 (ATG1)

-CHARQUILLON Bertrand BONNEUIL PFL
 -LA ROCCA Véronique BONNEUIL PFL
 -DAVID Sophie AT RUNGIS
-BASTIEN Jean-Paul BRIE COMTE ROBERT

Commission n°5

Groupe 1 (APN2)

-RAMOUCHE J-Patrick ROISSY PIAC
 -SOULANGES Sylvain ROISSY HUB PIC
-PORTELA Maud BRIE COMTE ROBERT
 -BOISSARD Firmin BONNEUIL PFL

Groupe 2 (APN1)

-PITEUX Claudine BONNEUIL PFL
 -BRISSOT Philippe ROISSY HUB PIC

Liste Comité Technique

1.CREMEL Alain ATG2
 ROISSY HUB PIC

2.PITEUX Claudine APN1
 BONNEUIL PFL

3.MENDY Patrick ACC22
 VILLENEUVE LA GARENNE AT

4.QUASHIE Octave ACC13
 ROISSY HUB PIC

5. LE FAUDER Mickaël ATGS
BRIE COMTE ROBERT

6.THEOPHILE Patricia ACC13
 ST-MICHEL SUR ORGE AT

7.RAMOUCHE Jean-Patrick APN2
 ROISSY PIAC

8.LE NAVENEC Sylvie ACC21
 ROISSY PIAC

9.BEUCHER Joël ACC12
 ROISSY HUB PIC

10.PENNEQUIN Patricia ACC33
 LILLE CSR

11.DUHAMEL Régis ACC31
BRIE COMTE ROBERT

12.DAVID Sophie ATG1
 RUNGIS AT

13. VIALA Philippe ATG1
 ALBI CNGDC

14.SERRE Laurent ATG1
 BONNEUIL PFL

15.KOMININA Patrick ACC21
 RUNGIS AT

16.BUAT Jacques ATG1
 BOBIGNY CTEDI

